



Résiliation anticipée d'une location gérance par le preneur

Par Aida Rod

Bonjour,

Je suis locataire-gérant et ne pouvant plus faire face aux dettes cumulées, je souhaite cesser mon activité et mettre fin à mon contrat de location-gérance avant la date de terme.

Pouvez-vous m'orienter sur la procédure à suivre et surtout m'indiquer quels sont les conséquences et les risques de ce cas de figure.

Je vous remercie pour votre retour.